Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 64 (2000)
Heft: 255-256

Artikel: Mystère "représentation théâtrale" : histoire d'un mot
Autor: Runnalls, Graham A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-400015

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MYSTÈRE «REPRÉSENTATION THÉÂTRALE»: HISTOIRE D'UN MOT

1. *Introduction*

L'étude des genres littéraires exige aussi l'étude des noms qui désignent ces genres. Pour ce qui est du théâtre français du moyen âge, les genres principaux sont, en théorie, bien connus: *farce*, *sottie*, *moralité*, *miracle*, *mystère*, *jeu* – sans tenir compte des genres «para-dramatiques», tels le *sermon joyeux*, le *monologue dramatique* et l'entrée princière. Mais distribuer les textes qui ont été conservés parmi ces catégories n'est pas toujours aisé; et souvent les titres des textes – s'ils portent un titre – semblent contredire le classement accepté par la critique(1).

Si, depuis le XVIIIe siècle, presque tous les grands dictionnaires de la langue française s'accordent sur la définition du mot *mystère*, pris au sens théâtral: «pièce de théâtre d'inspiration religieuse, dont les sujets sont tirés de l'Écriture ou de la vie des saints», il y a divergence en ce qui concerne l'étymologie du mot et la date des premières occurrences(2). Qui plus est, même cette définition généralement acceptée laisse à désirer pour plusieurs raisons. Par exemple, il existe de nombreuses pièces de théâtre médiévales «d'inspiration religieuse, dont les sujets sont tirés de l'Écriture ou de la vie des saints», qui ne sont pas des *mystères*, par exemple, le *Jeu de Saint Nicolas*, *Courtois d'Arras*, le *Miracle de Théophile* et les quarante *Miracles de Nostre Dame par personnages*. Par contre, il existe des mystères dont les sujets ne sont ni hagiographiques ni bibliques, comme la *Destruction de Troye* et le *Siège d'Orléans*. D'ailleurs, plusieurs mystères mettent en scène les miracles de la Vierge Marie.

---

(1) Par exemple, le *Mystère de l'Homme Pécheur* (titre de l'imprimé gothique de la Bibliothèque Nationale de France, Réserve Yf 27) est sans aucun doute ce que nous appelons aujourd'hui une moralité.

(2) Le lecteur trouvera, dans l'Appendice, des extraits de l'article *mystère* de plusieurs des grands dictionnaires du français et du latin médiéval, depuis le *Dictionnaire de Trévoux* jusqu'au *Trésor de la Langue Française*.

Le but du présent article est de rouvrir le dossier du mot *mystère* et d'en examiner la graphie, l'étymologie, les premières occurrences, les sens et les emplois, ainsi que son histoire depuis le moyen âge jusqu'à l'époque moderne.

2. *La Graphie*

Jusqu'au XVIe siècle, la graphie *mistere* était de loin la plus fréquente; la graphie *mystere* (qui, avec un accent grave, est devenue la seule graphie moderne) était fort rare à la fin du moyen âge. Cette conclusion, peut-être surprenante, s'impose après une analyse non seulement des documents cités ci-dessous, mais aussi des pages de titre et des colophons de tous les mystères dont le texte original a survécu soit dans un manuscrit soit dans une éditions imprimée(3). La graphie *mystere* n'est devenue la norme qu'à partir du XVIIe siècle(4).

Cependant, les premiers historiens du théâtre français du moyen âge, dont les travaux datent des XVIIIe et XIXe siècles, n'hésitaient pas à «moderniser», soit consciemment soit inconsciemment, la graphie du mot dans les anciens documents qu'ils citaient. Il faut donc se méfier des exemples de la graphie *mystere* dans les transcriptions de documents médiévaux qui figurent dans les écrits non seulement des Frères Parfaict, de Sainte-Beuve, et de Petit de Julleville(5), mais aussi d'autres chercheurs plus modernes.

---

(3) Pour ce qui est des titres de mystères conservés dans un manuscrit, nous n'avons trouvé aucun exemple de la graphie *mystere*. Pour les éditions imprimées, nous avons relevé 7 exemples de *mystere* contre 13 de *mistere*; mais tous les exemples de *mystere* datent d'après 1530.

(4) Ainsi, dans aucun des documents relatifs aux activités de la Confrérie de la Passion et datant des XVe et XVIe siècles on ne trouve la graphie *mystere*. Cependant, dans l'ouvrage intitulé le *Recueil des Titres concernant l'Acquisition de l'Hôtel de Bourgogne*, publié à Paris en 1672, qui renferme des copies de plusieurs de ces documents, y compris les célèbres lettres patentes de Charles VI, on emploie systématiquement la graphie *mystere*. Selon Philippe Vaillant, «Note sur MISTERE et MYSTERE», *Parlure*, 1987, n° 3, 103-4, la graphie *mystère* serait due à l'influence du grec, celle de *mistere* serait conforme à l'étymologie du mot (*ministerium*); voir notre section 3 sur l'étymologie de *mystère*.

(5) Les Frères Cl. et Fr. Parfaict, *Histoire du théâtre françois*, Paris 1734, Amsterdam 1734-1749 (15 vols.), Paris 1745-49 (15 vols.), (Slatkine Reprints, Genève, 1967); Sainte-Beuve, *Tableau Historique et Critique de la Poésie Française et du Théâtre Français au XVIe siècle* (1842), nouvelle édition, Paris, Bibliothèque Charpentier, s.d., pp. 189-195; L. Petit de Julleville, *Les Mystères*, Paris, Hachette, 1880.

Dans cet article nous employons systématiquement la graphie moderne *mystère* (avec accent grave), sauf lorsque nous citons des documents originels.

3. *Étymologie de* mystère *au sens de «représentation théâtrale»*

Bon nombre de dictionnaires, surtout les plus anciens, ne croient pas nécessaire de fournir une explication de l'origine de *mystère*. Les premiers se contentent de souligner le lien entre le sens plus général de *mystère* («ce qui est inconnu», «ce qui est sacré») et le sens théâtral plus spécialisé. C'est ainsi que le *Dictionnaire de Trévoux* et le Littré «expliquent» le mot en affirmant que dans ces pièces de théâtre on «représentait les mystères de la religion». Mais l'étymologie de *mystère* au sens théâtral n'est pas aussi simple. Deux évolutions en partie différentes ont été proposées. La première voit l'origine du mot dans le latin *ministerium*; l'autre propose le latin *misterium*, qui, à son tour, dériverait du grec *musterion*.

En 1880, Louis Petit de Julleville publia *Les Mystères*; cet ouvrage, malgré ses 120 ans, reste la meilleure vue d'ensemble du genre. Comme on peut s'y attendre, l'auteur consacre plusieurs pages(6) à l'histoire du mot qui est le sujet de ses deux volumes:

> D'où vient le mot *mystère*?... Il est probable que ce mot n'a rien de commun, étymologiquement, avec le grec *musterion*, avec le latin *mysterium*. Il est vraisemblable qu'il vient plutôt, comme *mestier*, du latin *ministerium*, et signifie proprement *fonction*.

Plusieurs dictionnaires modernes suivent Petit de Julleville. Selon *Le Robert: Dictionnaire Historique de la Langue Française*, «l'emploi du mot pour le genre dramatique médiéval d'inspiration religieuse ... procède de *ministerium*». Mais, comme Petit de Julleville s'en rendait bien compte, l'évolution phonétique normale du latin *ministerium* a donné *mestier* (*métier*). Prétendre que *mistere* vient de *ministerium* suppose une évolution insolite, d'autant plus qu'il existait aussi *ministère*, calqué sur *ministerium*. Selon cette logique, *ministerium* a donné *ministère*, mais, dans un développement simultané, il aurait subi la syncope d'une syllabe centrale pour donner *mistere*. Tout cela paraît peu plausible.

Même Petit de Julleville a cru nécessaire de proposer une autre explication:

> Une autre étymologie est également suggérée par les exemples recueillis dans le *Glossaire* de du Cange. L'un des sens donnés le plus fréquemment aux mots *mysterium* et *misterium* fut celui d'*office litur-*

(6) *Op. cit.*, vol. I, pp. 188-196.

> *gique. Romanum mysterium* signifie *liturgie romaine. ... Misterium alicuius mortui* signifie l'*office pour un défunt. ...* Dans ce sens, le *mystère de la Passion*, c'est l'office de la Passion mis en scène et dialogué.

Depuis 1880, date de l'ouvrage de Petit de Julleville, plusieurs autres érudits ont abordé le problème de l'étymologie de *mystère*. Leurs recherches ont révelé que c'est plutôt cette deuxième étymologie qu'il faut retenir. En 1928 F. Blatt(7) a démontré, en citant plusieurs exemples, que «déjà sous l'Empire Romain nous trouvons *misterium* au sens de *ministerium*». Il propose donc que *ministerium* > *misterium*, non par syncope, mais par «confusion et substitution» – et ceci bien avant le moyen âge.

Cette conclusion a été appuyée par Karl Young(8). Celui-ci, qui s'en tient surtout au théâtre liturgique en latin, cite plusieurs exemples, datant du XIVe siècle, du mot *mysterium* au sens de «liturgical play»: «resurrectionis mysterium» (Synode de Worms, 1316); «misterium repraesentationis Mariae» et «misterium Matutini Pasche» (Mont Saint Michel). Il accepte l'étymologie proposée par Blatt et observe: «This substitued *misterium* may be the original of *misterium* meaning «religious service, liturgical ceremony». ... The evidence cited above seems to suggest the following derivation: *misterium/mysterium* («liturgical office or ceremony») > *misterium* («liturgical play») > *mystère/mistere* («religious play»)».

Enfin, Erwin Wolf(9), dans un article consacré à la terminologie du théâtre médiéval, conclut qu'il y a eu confusion entre *mysterium* (< grec *musterion*) = liturgie «mysterium defunctorum» («messe des Morts») et *ministerium* = «officium ecclesiasticum»; et que cette confusion a donné lieu au mot *misterium*, dont dérive le français *mystère*.

Il paraît donc que le mot latin *misterium* remonte à l'Empire Romain, résultat d'une confusion entre le grec *mysterion* «liturgie, office liturgique» et le latin *ministerium* «fonction, office», et que dès le XIVe siècle le latin *misterium* pouvait avoir le sens non seulement d'«office religieux», mais aussi de «drame liturgique». Le mot français *mystère* «représentation théâtrale» dériverait donc du latin médiéval *misterium*, qui n'avait un sens théâtral qu'à partir du XIVe siècle.

---

(7) F. Blatt, «Misterium, ministerium», *Bulletin du Cange* IV (1928) 80-81.

(8) K. Young, *The Drama of the Medieval Church*, Oxford, Clarendon Press, 1933, vol. II, pp. 409-410, 510.

(9) E. Wolf, «Die Terminologie des Mittelalterlichen Drama», *Anglia* 78 (1968) 1-27, esp. 14-16.

4. *Les premières occurrences et l'histoire de* mystère *au sens de «représentation théâtrale»*

Plusieurs dictionnaires donnent l'impression que *mystère* «représentation théâtrale» remonte au XIIe siècle. Leurs auteurs pensent probablement au soi-disant *Mystère d'Adam*, le célèbre drame semi-liturgique anglo-normand, qui date incontestablement du XIIe siècle(10). Mais ce titre, que plusieurs éditeurs ont donné au texte(11) et que l'on trouve encore aujourd'hui dans bon nombre de manuels consacrés au théâtre religieux français du moyen âge, est inexact et anachronique. L'Incipit du manuscrit de Tours donne *Ordo representacionis Ade*, c'est-à-dire «Office de la représentation d'Adam»(12). Ainsi, même le *Jeu d'Adam* – titre aujourd'hui plus courant – est erroné; mais il n'est pas anachronique, dans la mesure où le français *jeu* et le latin *ludus* (dont *jeu* est une traduction) s'employaient souvent au XIIe siècle comme titres de pièces de théâtre.

Selon Petit de Julleville(13), la première occurrence de *mystère* «représentation théâtrale» daterait de 1402. Elle se rencontre dans les célèbres lettres de Charles VI données en décembre 1402 aux Confrères de la Passion:

> Charles, etc., savoir faisons a tous presens et a venir: nous avoir receu l'umble supplicacion de noz bien amez et Confreres les Maistres et Gouverneurs de la Confrarie de la Passion et Resurrection Nostre Seigneur fondee en l'Eglise de la Trinité a Paris, contenant comme pour le fait d'aucuns *misterres*(14), tant de saincts comme de sainctes, et mesmement du *misterre* de la Passion, qu'ilz derrenierement ont commanciee et prest pour faire devant nous, comme autrefoiz avoient fait, et lesquelz ilz n'ont peu bonnement continuer pour ce que nous n'y avons peu estre lors presens, ouquel fait et *misterre* ladicte Confrarie a moult frayé et despendu du sien, et aussi ont les Confreres un chascun proportionnablement; disans en oultre que, se ilz jouoient publiquement et en commun, que ce seroit le proufit d'icelle Confrarie, que se ne pouoient bonnement sans nostre congié et licence, requerans sur ce nostre gracieuse provision.

---

(10) W. Noomen, éd. *Le Jeu d'Adam*, Paris, Champion, CFMA, 1971.

(11) P. Studer, éd. *Le Mystère d'Adam*, Manchester University Press, 1918, 1928, 1949, 1962; P. Aebischer, éd. *Le Mystère d'Adam*, Genève, Droz, 1964; L. Sletsjöe, éd. *Le Mystère d'Adam, édition diplomatique accompagnée d'une reproduction photographique du manuscrit de Tours*, Paris, Klincksieck, 1968.

(12) Voir Sletsjöe, *op. cit.*, p. 3.

(13) Petit de Julleville, *op. cit.*, vol. I, pp. 192 et 417.

(14) Sauf erreur, on ne trouve la graphie *misterre* dans aucun autre document médiéval.

> Nous qui voulons et desirons le bien, proufit et utilité de ladicte Confrarie et les droiz et revenues d'icelle estre par nous accreuz et augmentez de graces et privileges, afin que un chascun par devocion se puisse et doye adjoindre et mettre en leur compaignie, a yceulx Maistres, Gouverneurs et Confreres d'icelle Confrarie de la Passion Nostredict Seigneur avons donné et octroyé, donnons et octroyons de grace especial plaine puissance et auctorité roial, ceste foiz pour toutes et a tousjours perpetuelment, par la teneur de ces presentes lettres, auctorité, congié et licence de fere et jouer quelque *misterre* que ce soit, soit de ladicte Passion et Resurrection ou autre quelconque tant de saincts comme de sainctes, que ilz vouldront eslire et mettre sus, toutes et quantefoiz qu'il leur plaira, soit devant nous, devant nostre commun ou ailleurs, tant en recors comme autrement, et de eulx convoquer et communiquer et assembler en quelxconques lieu et place licite a ce fere qu'ilz porront trouver, tant en nostre ville de Paris comme en la prevosté, viconté ou banlieue d'icelle, presens a ce troiz, deux ou l'un d'eulx qu'ilz vouldront eslire de noz officiers, sanz pour ce commettre offense aucune envers nous et justice; et lesquelz Maistres, Gouverneurs et Confreres dessusdiz et un chascun d'eulx, durant les jours esquelx ledict *mistere* [*sic*] qu'ilz joueront se fera, soit devant nous ou ailleurs, tant en recors comme autrement, ainsi et par la maniere que dit est, puissent aler, venir, passer et repasser paisiblement, vestuz, abilliez et ordenez un chascun d'eulx, en tel estat que le cas le desire, et comme il appartiendra, selon l'ordenance dudit misterre, sans destourbier ou empeschement(15). ...

Cependant, ces exemples datés incontestablement de 1402 ne sont pas les premiers qu'on ait relevés. Petit de Julleville lui-même, dans une autre partie de son ouvrage, cite un exemple daté de 1375, tiré des Comptes de la Cathédrale de Cambrai, que lui avait signalé Monsieur Dehaisnes, l'archiviste de département du Nord(16):

> Pour le *mystère* de la Résurrection, pour préparer Jesus, à savoir une paire de chaussures et de gants, et un tonnerre artificiel: 7 sols;
> Item au maître peintre pour peinture de la Résurrection: 15 sols;
> Item pour gratification aux compagnons qui ont fait les personnages dans ledit *mystère* de la Résurrection, un mouton royal: 30 sols.

Petit de Julleville ajoute que l'on «trouve des mentions analogues dans la plupart des Comptes de la Cathédrale pour la seconde moitié du XIVe siècle.» On peut se demander pourquoi il néglige cet exemple lorsqu'il affirme ailleurs dans sa monographie que l'exemple de 1402 est le

(15) Transcription faite d'après le document original, conservé aux Archives Nationales de France, *Trésor des Chartes*, JJ157, f. 165, et non celle citée dans Petit de Julleville.

(16) Petit de Julleville, *op. cit.*, vol. II, p. 5.

premier qu'il connaisse[17]. Nous avons réussi à vérifier ces Comptes, qui se trouvent maintenant aux Archives du Nord à Lille[18]. Il s'avère que les articles cités par Petit de Julleville furent rédigés en latin; le texte français en est une traduction:

> Pro *misterio* resurrectionis ad ordinandum Jhm, videlicet uno pari socularum et cirothecarum et tonitruo facto: VII s.
> Mag. H. pictori pro pictuis in resurrectione: XV s.
> Pro gratuitate facta sociis qui fecerunt personnagia in dicto *misterio*: XXX s.

Ils ne peuvent donc servir que d'exemples du mot latin *misterium* au sens de «représentation théâtrale», mais ne constituent évidemment pas une attestation du mot français *mystère*.

Selon Emile Roy, «le plus ancien exemple daté du mot *mystère*» se trouve dans les statuts, datés de 1374, de la Confrérie de la Charité de Rouen[19]. Ces statuts sont cités dans un ouvrage de Pierre Le Verdier[20]. Nous avons pu consulter l'ouvrage de Le Verdier, qui renferme le texte entier des statuts de la Confrérie, où l'on trouve les paragraphes suivants:

> Item, il est ordonné que les freres de la Charité dessusditte mettront la meilleure partie qu'ils pourront bonnement chacun an, une fois tant seulement, en memoire de Notre Seigneur Jesus Christ et de sa glorieuse mere et de tous les saints de paradis, pour esmouvoir le peuple chrestien a bonne devocion, *a faire aucun vrai mystere ou miracle* qui sera par bonne et devote maniere montré en la personne des freres en lieu et place convenable a ce faire, sans y adjouter aucunes choses fors que la sainte escriture, et, a certain jour de feste, tel comment lesdits freres aviseront estre plus profitable pour le profit de ladite charité, et feront ledit *mystere* lesdits freres bien honnestement sans faire prejudice a aucune personne ...

---

(17) Cette inconséquence n'est pas la seule que nous ayons obervée dans l'ouvrage de Petit de Julleville. Par exemple, dans la liste des représentations de mystères parisiens donnée au vol. II, p. 179, il omet plusieurs représentations discutées ailleurs (p. ex. les mystères de Gringore et de Jean Louvet). Ces erreurs sont sans doute dues aux différentes dates auxquelles les diverses parties de son ouvrage furent achevées.

(18) Archives du Nord, Lille, 4 G 4551-4990; le registre cité par Dehaisnes est le n° 4582. Nous tenons à remercier Madame Annie Fournier, de la Médiathèque Municipale de Cambrai, qui nous a aidé à retrouver ces documents. Des extraits de ces comptes ont été publiés par Jules Houdoy, *Histoire artistique de la Cathédrale de Cambr*ai, Lille, 1880; voir surtout les pp. 62-63.

(19) E. Roy, *Le Mystère de la Passion en France du XIVe au XVIe siècle*, Paris-Dijon, 1902, p. 11*.

(20) P. Le Verdier, *Documents relatifs à la Confrérie de la Passion de Rouen*, 1891, pp. 52-3.

> Item, que nul ne sera dudit *mystere* s'il n'est frere ou sœur de laditte charité, et seront elus ceux qui feront le *mystere* par l'ordonnance du prevost et de l'echevin et des sergents qui pour le temps serviront ...

Toutefois, ce document présente plusieurs difficultés. Le manuscrit original de ces statuts n'a pas survécu. Toutes les archives de la Confrérie de la Passion de Rouen, fondée en l'église Saint-Patrice, sont maintenant perdues. Elles existaient encore au XVIIIe siècle, lorsque l'inventaire du Chapitre de la Cathédrale de Rouen fut rédigé. Ainsi les statuts de 1374 n'ont été conservés que dans une copie du XVIIIe siècle. Comme l'affirme Le Verdier, on ne peut les lire que «d'après la transcription du Dossier du Chapitre, quoique le style et l'orthographe en aient été un peu rajeunis.» Effectivement, il est manifeste que la graphie des statuts, tels que nous les avons transcrits ci-dessus, n'est pas caractéristique du XIVe siècle. Le document a été modernisé de façon à ce que l'orthographe corresponde à celle du XVIIIe siècle.

Pour notre part, nous n'hésitons pas à accepter que les statuts sont authentiques. On reconnaît facilement non seulement le type de règlements, mais aussi la syntaxe et les tournures, de nombreux statuts de confréries médiévales. Nous ne doutons pas non plus que le mot *mystère* figurait dans le manuscrit original de ces statuts et que, jusqu'à nouvel avis, ce document de 1374 fournit le premier exemple daté du mot. Mais nous ne croyons pas, vu la modernisation de la transcription, qu'il puisse attester la graphie *mystere* (plutôt que *mistere*).

Emile Roy affirme avoir trouvé un autre exemple du mot *mystère* plus ancien que celui des lettres patentes de la Confrérie de la Passion de 1402, et qu'il date de 1400. Selon Roy, dans un document conservé aux Archives du Loiret, on trouve une allusion à une dispute entre deux hommes «en faisant certain *mistere* de la Passion a Orleans, duquel mistere ils avoient chascun un personnage». Encore une fois, nous avons pu vérifier cet exemple[21]. Le registre A, n° 1989 des Archives du Loiret renferme une liste des causes jugées à la prévôté, intitulée «C'est le livre de l'expedicion des causes et procés touchans M. le duc d'Orleans, au siege de la prevosté d'Orleans, depuis le XVIIIe jour de juing 1400». Il s'agit

(21) Nous tenons à remercier M. Philippe-Georges Richard, Directeur des Archives Départementales du Loiret, non seulement de nous avoir envoyé une photocopie du document en question, mais aussi de nous avoir signalé l'article de Jacques Soyer, que nous ignorions, qui transcrit et commente brièvement ce fait divers: «Une dispute entre acteurs du *Mystere de la Passion* joué à Orléans en l'année 1400», *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, 24 (1940) 54-5.

d'une liasse de 31 feuillets, contenant 29 pièces couvrant les années 1400 à 1405. Voici un extrait de la 26e pièce:

> Le lundi ensuivant, IXe jour de janvier [1401 n. st.], par led. prevost, present le procureur: Sur ce que par le procureur de Monseigneur le duc avoit autresfois esté proposé contre Jehan Raimbaut d'Orliens que il avoit mise la main injurieusement et tiré la dague sur Guillaume Pasté, sergent de Monseigneur, en faisant certain *mistere* de la Passion a Orliens, duquel *mistere* ilz avoient chascun un personnage, et aussi qu'il avoit dit aud. sergent plusieurs injures et lui respondu «estront» quant il lui dist que il estoit sergent de Monseigneur ... Aujourd'hui ... fut composé par led. prevost, du conseil dud. procureur, que il paieroit d'amende ... IIII livres parisis ...»

Cette pièce d'archives, datée du 9 janvier 1400 (1401 nouveau style), fournit sans aucun doute un exemple du mot qui nous intéresse, avec la graphie *mistere*. Mais, au sens strict, l'exemple n'est pas de 1400 mais de 1401.

Les trois exemples que nous venons de discuter sont, dans l'état actuel de nos connaissances, les trois premières occurrences du mot *mystère*, soit un exemple, apparemment un peu précoce, daté de 1374, et deux autres du tout début du XVe siècle. Il faut donc conclure que le mot *mystère* au sens de «représentation théâtrale» ne remonte qu'à l'extrême fin du XIVe siècle, et qu'il serait anachronique de qualifier toute pièce plus ancienne de *mystère*.

5. *L'Histoire du mot* mystère *depuis le XVe siècle jusqu'à la fin du moyen âge*

Il existait des «pièces de théâtre religieuses, dont les sujets sont tirés de la Bible ou de la vie des saints» bien avant l'apparition du mot *mystère*. Le moyen français ne manquait pas de mots pour les désigner: *jeu*, *miracle*, *histoire*, *vie*, *représentation*, etc. Ces mots n'ont pas disparu lorsque *mystère* a fait son entrée en scène. Autrement dit, tout au long des XVe et XVIe siècles, pour désigner ces pièces de théâtre, les auteurs, les copistes, les chroniqueurs, les notaires pouvaient choisir entre plusieurs vocables à peu près synonymes. Il y a quelques années nous avons examiné les titres des 76 soi-disant *mystères* dont le texte original (manuscrit ou édition imprimée) a survécu(22). Nous avons relevé dix mots différents utilisés dans les titres des ouvrages en question(23): *mystère* (dans 31 manuscrits ou

(22) «Titles and genres in Medieval French religious Drama», *Tréteaux* II (1980) 23-28; republié dans nos *Études sur Les Mystères*, Paris, Champion, 1998.

(23) Nous avons modernisé les graphies de ces mots.

éditions imprimées), *vie* (16), *histoire* (8), *jeu* (4), *moralité* (3), *miracle* (3), *livre* (1), *passion* (d'un saint - 1), *martyre* (1), *représentation* (1). Ce qui est particulièrement curieux, c'est qu'à 14 reprises l'auteur (ou le copiste ou l'éditeur) ne se limite pas à l'emploi d'un de ces mots mais l'associe à un autre (par exemple: *jeu et miracle*), et que dans 13 textes le sujet de la pièce n'est précédé d'aucun mot qui désigne le «genre». *Mystère*, quoique le plus fréquent, était loin d'être le seul mot utilisé. D'ailleurs, ce qui caractérise le mieux ces titres n'est pas l'un de ces dix mots, mais l'expression *par personnages*, que l'on trouve 37 fois. C'est elle qui servait surtout à distinguer les genres dramatiques des autres genres. Car tous les autres mots cités – à l'exception de *mystère* – peuvent également désigner des ouvrages non-dramatiques. En étudiant l'histoire de *mystère*, il ne faut pas perdre de vue ces synonymes.

Les archives municipales et départementales constituent l'une des meilleures sources de témoignages lexicaux du français de la fin du moyen âge. Bon nombre de ces archives ont fait l'objet d'inventaires publiés. De plus, l'on sait que les grandes villes provinciales affectionnaient la représentation de mystères. Les inventaires d'archives de ces villes constituent donc une source potentiellement féconde d'exemples du mot *mystère* et de ses concurrents. Nous avons dépouillé les archives de deux villes françaises qui jouissaient d'une vie théâtrale bien documentée, et dont on a publié de bons inventaires: Amiens et Nevers(24).

Pour ce qui est des Archives d'Amiens, on relève le premier exemple de *mystère* en 1413, lorsque les Compagnons de la Confrérie du Saint Sacrement sont remboursés pour les frais du «*mistere* de la Passion Nostre Seigneur Jesucrist et sa Resurrection», joué aux «festes de Penthecoustes derrain passees». Puis, en 1427, les échevins de la ville accordent 20 livres parisis «a la Confrarie du Saint Sacrement ... de avoir fait et remonstré au poeuple le *mistere* de la Passion Nostre Seigneur Jesucrist»(25). De nombreuses représentations de la *Passion* ou de vies de saints sont documentées au cours des décennies suivantes. Toutefois, il importe de souligner que, pour désigner ces spectacles, les archives d'Amiens emploient non

(24) Nous avons choisi en particulier des inventaires dotés d'un bon index, ce qui facilite la recherche d'allusions au théâtre. Pour Amiens, G. Durand, *Ville d'Amiens: Inventaire Sommaire des Archives Communales*, Amiens, 1901; pour Nevers, F. de Blanc-Bellevaux, *Inventaire Sommaire des Archives Communales antérieures à 1790: Ville de Nevers*, Nevers, 1876. Dans le cas d'Amiens, qui est la source d'exemples la plus riche, nous avons pu consulter les archives directement; dans le cas de Nevers, nous dépendons des inventaires publiés.

(25) Durand, *op. cit.*: BB2, f. 14v (1413); BB3 f. 73 (1427).

seulement *mistere*, mais aussi *vie*, ou *istoire*, ou (pour la *Passion*) le *jeu de Dieu*. Voici une liste des allusions, dans les Archives d'Amiens, aux représentations de pièces de théâtre religieuses[26]:

BB2 1413 «*mistere* de la Passion»;
BB3 1427 «*mistere* de la Passion»;
BB5 1444-5 «*jeu* de Dieu»;
BB6 1446 «*mistere* de la Vengeance»;
BB6 1448 «*vie* de Saincte Barbe»;
BB7 1455-6 «*mistere* de la Passion»;
BB8-9 1459-1462 «*mistere* et Invention du Benoist martir Monseigneur Sainct Fremin»;
BB12 1476 «jouer par personnaiges la *vie* de Monseigneur Sainct Adrien»;
BB14 1476 «*mistere* de Monseigneur Sainct Nicolas de Tolentin» et le «*mistere* des 20000 martyrs»;
BB18-19 1498-1506: de nombreuses allusions au «*mistere* de la Passion» et au «*jeu* de Dieu», relatives à la représentation montée en 1500 par les échevins d'Amiens;
BB20 1506 «les cayers contenans le *mistere* de la Passion de Jhesus-crist»;
BB21 1513 «*misteres* a representer par les rues»;
BB23 1538 «le *jeu* de la vie de Sainct Firmin»;
BB23 1540 «Au trespas de sire Jehan Tonnelier, presbtre, clerc de l'eglise et paroisse Sainct Jacque, l'en avoit trouvé en sa possession *la Passion* dernierement jouee en ceste ville, escripte de la main, en trois grans volumes»;
BB24 1541: autorisation à Phillibert et ses compagnons joueurs de farces de «achever l'*istoire* de l'Anchien Testament qu'ilz ont encommenciee jouer ... et pareillement a esté permis aux autres farseurs de jouer l'*istoire* de l'Apocalipse ...»;
BB25 1541 et 1543-9 «l'*istoire* de l'Anchien Testament»;
BB25 1547: autorisation aux joueurs de farces de jouer aux jours de fête l'après-midi «l'*histoire* de l'Ancien Testament sans touteffois jouer aucunes farsses lubriques ou deshonnestes»;
BB26 1548 «*histoire* et Invention du chef Monseigneur Sainct Jehan Baptiste»;
BB26 1550 «*mistere* de la Passion»;
BB26 1549: joueurs de *farces* autorisés à jouer les dimanches et fêtes «les *histoires* de l'Invention du chef Monseigneur Sainct Jehan Baptiste et la *vye* Sainct Martin»;
BB29 1555 «Sur la requeste presentee aud. eschevinage par Anthoine Scene, enfant de Roman en Dauphiné et ses compaignons *joueurs d'histoires, tragedies morales et farces* ...»;
BB32 1559 «*mistere* de Monseigneur Saint Jehan Baptiste»;

(26) Durand, *op. cit.*

BB33 1560 «joueurs de *jeux, moralitez, histoires et farces*»;
BB33 1560 «les *jeux* ... de l'Apocalypse»;
BB34 1561 «joueurs de *jeux, moralitez et histoires*»;
BB38 1567 «joueurs d'*histoires, tragédies et commedies*».

Ces exemples montrent que les Amiénois employaient régulièrement *mistere* – ainsi que d'autres mots – pour désigner les pièces de théâtre religieuses montées entre 1420 et 1510, mais qu'après le milieu du XVIe siècle *mistere* devient de plus en plus rare, remplacé non seulement par *histoire* ou *vie*, mais aussi par *farce* et d'autres mots. Les exemples cités ci-dessus semblent démontrer aussi que, paradoxalement, le mot *farce* pouvait désigner un mystère, ou, plus exactement, que les «joueurs de farces» jouaient des mystères. Le dernier exemple amiénois de *mistere* date de 1559(27).

Les Archives de Nevers ne contredisent pas celles d'Amiens(28):

CC4 1396-7 «*ystoires* de la Passion et de la Vengeance Vaspasien»
CC15 1406-7 «la Vengeance de Vaspasien»;
CC19 1414-5 «le *livre* de Vaspasien ... mis par personnaiges»;
CC28 1425 «l'*ystoire* de l'Umain Lignage et Resurrection Nostre Seigneur»;
CC31 1427-8 «la *vie* Monseigneur Sainct Georges»
CC33 1432-3 «les *misteres* de la Passion Nostre Seigneur et Creatour Jhesucrist ... pour les grans frais qui convient pour iceulx *misteres*»;
CC54 1458-9 «l'*histoire* de Vaspasian»;
CC59 1461 «*ystoires*»;
CC90 1515-6 «quarante huit escriteaux pour les joueurs de *misteres*».

Ainsi, à Nevers, *mistere* ne paraît pas avant 1432. Même après 1432, ses occurrences sont relativement rares; le dernier exemple est daté de 1515.

Jusqu'à la fin du XVIe siècle et même après, le public français pouvait assister à des mises en scène des pièces de théâtre que nous appelons aujourd'hui des mystères. Il est vrai que l'édit du Parlement de Paris promulgué en 1548 défendit les représentations publiques des grands mystères bibliques organisées par la Confrérie de la Passion. Mais la juridiction du Parlement de Paris ne s'étendait pas au-delà de l'Ile-de-France, et le genre tout entier ne fut pas supprimé pour autant. Même à Paris, d'autres groupes d'amateurs de théâtre continuèrent à monter des mys-

(27) Il va de soi que ces observations sont fondées sur un dépouillement des archives en question qui n'ose prétendre être exhaustif.

(28) Blanc-Bellevaux, *op. cit.*

tères jusqu'en 1560[29]. En province, des représentations de mystères eurent lieu jusqu'au début du XVIIe siècle. Par exemple, la ville du Puy-en-Velay, en Auvergne, monta une série de huit représentations de remaniements d'épisodes du *Mistere du Viel Testament* entre 1556 et 1609[30]; et, dans ses deux volumes sur le théâtre religieux en Savoie et en Dauphiné[31], Jacques Chocheyras décrit de nombreux spectacles semblables, qui continuèrent même jusqu'au XVIIIe siècle.

Cependant, quoique le genre théâtral des mystères continuât à être bien vivant longtemps après la fin du moyen âge «historique», les critiques n'ont pas tous remarqué qu'après 1560 le mot *mystère* devient fort rare, sinon inexistant, dans les documents contemporains. Après le milieu du XVIe siècle, on employait, pour désigner ces spectacles, les autres mots que nous avons déjà discutés, tels *jeu*, *histoire* ou *vie*, ou tout simplement le sujet de la pièce suivi de *par personnages*, toutes expressions courantes d'ailleurs depuis le XIVe siècle. Mais il ne fait aucun doute qu'il s'agissait du même type de drame qu'auparavant, parce que parfois ce sont les mêmes textes qu'on mettait en scène.

Cette disparition est révélée par notre dépouillement des archives d'Amiens et de Nevers, ainsi que par les archives portant sur les représentations provinciales que nous venons de mentionner. La chronique contemporaine qui relate les huit spectacles montés au Puy entre 1556 et 1609 les qualifie tous d'*histoires*. De même, les représentations documentées par Jacques Chocheyras fournissent d'autres exemples de la disparition progressive de *mystère*. Dans les provinces dont il étudie le théâtre religieux de la fin du moyen âge, c'est-à-dire la Savoie et le Dauphiné, plusieurs villes avaient l'habitude de monter la même pièce de théâtre tous les vingt-cinq ans. Alors que l'on relève, à la fois dans les textes mêmes et dans les archives qui décrivent ces représentations, de nombreuses occurrences de *mystère* jusqu'au milieu du XVIe siècle, le mot est absent après 1550, remplacé par *histoire*, *vie* ou même *tragédie*. Par

(29) Voir nos articles «Jean Louvet, compositeur de mystères et homme de théâtre parisien, 1535-1560», *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, à paraître; et «Les Mystères à Paris et en Ile-de-France à la fin du Moyen Âge», *Romania*, à paraître. Dans les documents originels cités dans ces articles, on trouve des exemples du mot *mistere* jusqu'en 1560.

(30) G. A. Runnalls, «Le Théâtre en Auvergne au Moyen Âge», *Revue d'Auvergne*, 97 (1983) 69-93 [réimprimé dans nos *Études sur les Mystères,* Paris, Champion, 1998, pp. 118-120].

(31) J. Chocheyras, *Le Théâtre Religieux en Savoie au XVIe siècle*, Genève, Droz, 1971, et *Le Théâtre Religieux en Dauphiné du Moyen Âge au XVIIIe siècle*, Genève, Droz, 1975.

exemple, à Valence en 1500 on monte le *mistere des Trois Martirs*. En 1525, les archives de Valence font allusion au *mistere*, au *jeu* et à l'*histoire des Trois Martirs*. Mais en 1606, c'est la *tragédie des Trois Martyrs* que l'on joue(32).

Il en est de même en ce qui concerne les éditions imprimées, dont nous avons discuté les titres ci-dessus. On continua à publier les textes de certains mystères jusqu'en 1630, mais la dernière édition à porter le titre de *mystère* date de 1570 environ(33). Les autres emploient *vie* ou *histoire par personnages* ou quelque chose de fort semblable.

D'ailleurs, c'est vers le milieu du XVIe siècle que l'on observe la naissance d'un nouveau type de théâtre, le théâtre humaniste. Pour dénommer les pièces qu'ils écrivent, ces dramaturges rejettent la terminologie «médiévale» pour adopter des mots d'origine grecque ou latine, comme *comédie* et *tragédie*. Pendant presque un demi-siècle, le théâtre humaniste a coexisté avec le théâtre des mystères. Il n'est donc pas surprenant que la nouvelle terminologie influe sur l'ancienne, et que les pièces de théâtre religieuses de type «médiéval» s'intitulent parfois *comédie* ou *tragédie*. Les drames composés par Marguerite de Navarre et publiés en 1547 retiennent bien des aspects des mystères, mais l'auteur les appelle des *comédies*(34).

La disparition progressive du mot *mystère* est observée également par Teresa Jaroszewska, dans sa monographie sur le vocabulaire du théâtre de la Renaissance, dans laquelle elle consacre deux pages au terme *mystère*(35). Elle remarque cependant que certains dramaturges protestants s'inspirent des mystères dans leurs tragédies bibliques et leur empruntent certains traits et que Des Masures va jusqu'à qualifier de *mystère* l'une de ses *tragédies sainctes*, son *David Fugitif* de 1563.

Notre étude de l'histoire «médiévale» de *mystère* a donc révélé quelques surprises. Le mot, écrit presque toujours *mistere*, paraît tard, peu avant le XVe siècle, disparaît vers le milieu du XVIe siècle, et même pendant ses 150 ans d'existence il n'a jamais réussi à évincer ses «rivaux».

---

(32) J. Chocheyras, *Dauphiné*, *op. cit.*, pp. 15, 25, 50-51, 286, et *passim*.

(33) Le *Mystère de Saint Martin*, publié par la Veuve de Jean Bonfons à Paris entre 1568-72. Voir G. A. Runnalls, *Les Mystères Français Imprimés*, Paris, Champion, 1999.

(34) E. Schneegans, éd. *Œuvres de Marguerite de Navarre*, Strasbourg, 1923.

(35) T. Jaroszewska, *Le Vocabulaire du théâtre de la renaissance en France (1540-1585): contribution à l'histoire du lexique théâtral,* Wydawnictwo Uniwersytetu Lodzkiego, Lodz, 1997, pp. 86-7.

6. *Le sens précis de* mystère *«représentation théâtrale»*

Dans les lettres patentes de 1402, le mot *mystère* revient cinq fois (orthographié quatre fois *misterre*, une fois *mistere*); de plus, il est le seul mot employé pour décrire les activités théâtrales en question, sauf une fois où l'on utilise l'expression *jeux*: «durant le recours (les répétitions) d'iceulx *jeux*». Le contexte de ces exemples paraît nous permettre d'en définir le sens précis. Un *mystère* serait un spectacle, la mise en scène d'une pièce de théâtre dont le sujet est biblique ou hagiographique et qui, lorsque les Confrères en montent une représentation, pourrait bien occuper plusieurs journées et exiger de nombreuses répétitions. L'entreprise coûte cher. Les spectateurs comprennent non seulement le roi et la cour, mais aussi le grand public parisien; celui-ci doit payer pour assister au spectacle. Les autres exemples de *mystère* que nous avons discutés ci-dessus témoignent du même sens, c'est-à-dire d'un ouvrage dramatique, présenté par des acteurs dans un théâtre devant des spectateurs. *Mystère* signifie donc à la fois l'ouvrage et le spectacle.

Cependant, d'autres exemples attestent des emplois quelque peu différents de celui que nous venons de définir. S'il est vrai que *mystère* peut désigner l'œuvre intégrale du dramaturge, il peut également en dénommer un simple épisode; et dans les *Passions* ces épisodes sont parfois les *mystères* que le Christ fait sur terre(36). Ainsi Eustache Mercadé, dans la *Passion d'Arras* de 1440 environ, emploie *mistere*, au singulier, pour son œuvre et *misteres*, au pluriel, pour indiquer les épisodes les plus significatifs de la vie du Christ: sa naissance, ses prédications, sa Résurrection, etc.(37). Il en est de même dans la *Passion* de Jean Michel(38), jouée à Angers en 1486. *Mistere* désigne l'œuvre intégrale dans le titre, tel qu'il figure dans toutes les éditions imprimées; en outre, le prologue porte l'intitulé «Prologue capital au *mistere* de la Passion Jesucrist»(39). Mais

(36) Voir l'article de J.-P. Bordier, «Art du faux, miroir du vrai: les Mystères de la Passion (XVe siècle)», dans A. Lascombes, éd. *Spectacle and Image in Renaissance Europe: Selected Papers of the XXXIInd Conference of the Centre d'Études de Tours, 29 July - 8 July 1989*, Leyde, Brill, 1993, p. 63: «ce vocable [*mistere*] désigne tantôt l'œuvre, tantôt l'original qu'elle reproduit.» Plusieurs des exemples cités dans les notes suivantes sont tirés de cet article.

(37) J. Richard, éd. *La Passion d'Arras*, Arras, 1891, vv. 70, 24876 (œuvre intégrale); vv. 24179, 24426, 24529-30, 24567 (*misteres* accomplis par Jésus).

(38) O. Jodogne, éd. Jean Michel, *Le Mystère de la Passion (Angers 1486)*, Gembloux, Duculot, 1959.

(39) De plus, dans les archives d'Angers qui portent sur la représentation de 1486, il est toujours question du *mistere de la Passion*; voir Jodogne, *éd. cit.*, pp. XL-XLII.

ailleurs, dans le texte proprement dit, *mistere* désigne des épisodes particuliers de la pièce, par exemple, l'entretien avec Nicodème, la Transfiguration, la femme adultère, la conversion de Lazare, etc. Cet emploi se reflète souvent dans les rubriques, par exemple, «Ici commence le *mistere* du paralytique». Pour ce qui est de la *Passion* jouée à Mons en 1501, qui est un remaniement des *Passions* de Gréban et de Michel, l'œuvre intégrale est dénommée *mistere*, mais souvent ce mot n'en désigne que des subdivisions. Dans le manuscrit du *Livre des Prologues*, nous apprenons que «le premier *mistere* contient bien III foeulles de pappier»(40). En outre, dans la *Passion* d'Arnoul Gréban, composée vers 1450, *mistere* désigne tantôt l'œuvre théâtrale, tantôt une action miraculeuse accomplie par Dieu, par exemple, l'Ascension, la Résurrection, tantôt une cérémonie, etc.(41).

Ainsi, *mystère* peut dénommer (a) un spectacle, (b) la pièce de théâtre que l'on met en scène, (c) un épisode de cet ouvrage, ou même (d) un événement miraculeux ou mystérieux que le dramaturge a dramatisé dans son ouvrage. C'est par le biais de ce quatrième emploi que le sens théâtral rejoint le sens premier de *mystère*.

7. Mystère *au sens de «tableau vivant»*

Mystère pouvait également dénommer un «tableau vivant», comme ceux que l'on montait lors des entrées royales. Ce sens est secondaire, à la fois chronologiquement et sémantiquement, par rapport à celui de «représentation théâtrale».

On n'en trouve pas d'exemples avant le début du XVe siècle. Comme l'affirme Bernard Guenée, «un élément nouveau [dans l'évolution des entrées royales], à peine esquissée à la fin du XIVe siècle, s'était développé au cours du XVe: les *mystères*»(42). Eloise Craft est d'accord avec Guenée: «la partie proprement théâtrale de la cérémonie [des entrées royales] est encore à peine développée à l'entrée d'Isabeau de Bavière en

(40) G. Cohen, *Le Livre de Conduite du Régisseur et le Compte des Dépenses pour la Passion jouée à Mons en 1501*, Paris, 1925; et *Le Mystère de la Passion joué à Mons en juillet 1501. Livre des Prologues. Matinée IIIe*, Gembloux, 1957, pp. 9-10.

(41) *La Passion* d'Arnoul Gréban (MS B), éd. O. Jodogne, Bruxelles, 1965, 1983; l'œuvre théâtrale: vv. 1617, 34425; des événements miraculeux: vv. 1873, 8914, 30844, etc.

(42) B. Guenée, *Les Entrées Royales Françaises (1398-1515)*, Paris, CNRS, 1968, pp. 25-26.

1389. ... Le théâtre de l'entrée, dans la première moitié du XVe siècle, continue à être dominé par les éléments religieux, en particulier les *mystères*»(43).

Le premier exemple que nous ayons relevé du mot *mystère* au sens de «tableau vivant» se trouve dans le *Journal d'un Bourgeois de Paris*, dans une description de l'entrée de Charles VII, le 1er décembre 1420(44):

> Et fut fait en la rue de la Kalende devant le Palais ung moult grant piteux *mistere* de la Passion Nostre Seigneur au vif, selon que elle est figuree autour du cueur de Nostre Dame de Paris, et duroient les eschafaux environ cent pas de long venant de la rue de la Kalende jusques aux murs du Palais, et n'estoit homme qui veist le *mistere* a qui le cueur n'apiteast.

Le *Journal* décrit aussi des *misteres* montés en 1424 et en 1431(45):

> (1424) Devant le Chastellet avoit ung moult bel *mistere* du Vielz Testament et du Nouvel, que les enfans de Paris firent, et fut fait sans parler ne sans signer, comme se ce feussent ymaiges eslevez contre ung mur.
>
> (1431) Aprés s'en vint devant la Trinité ou il avoit sus eschaffaut le *mistere* depuis la Conception Nostre Dame jusques que Joseph la mena en Egipte pour le roy Herode, qui fist decoller ou tuer VII^XX^ III milliers d'enfans masles; tout cela estoit ou *mistere*, et duroient les eschauffaux depuis ung pou par dela Sainct Sauveur jusques au bout de la rue Darnetal ou il a une fontaine que on dit la Fontaine de la Royne.

Bien que la rédaction originale du *Journal* soit perdue et que la copie la plus complète date de la deuxième moitié du XVe siècle(46), il est pro-

---

(43) E. Craft, *L'Évolution de l'Entrée Royale en France: 1389-1571. Étude Iconographique, Théâtrale et Littéraire*, University of California, Davis, Ph. D., thèse inédite, 1976, pp. 156-159.

(44) *Journal d'un Bourgeois de Paris (1405-1449)*, éd. Alexandre Tutey, Paris, Champion, 1881, p. 144.

(45) *Op. cit.*, pp. 200 et 275.

(46) Le *Journal*, *op. cit.*, p. 174, est également une source de quelques-uns des premiers exemples de *mystère* «représentation théâtrale». Le Bourgeois raconte qu'en 1422: «...pour l'amour du roy d'Angleterre et de la royne et des signeurs dudit pais firent les gens de Paris les festes de la Penthecoste, qui fut le derrain jour de may, le *mistere de la Passion Sainct George* en l'hostel de Nelle.» Selon Tutey, l'éditeur du *Journal*, «cette représentation théâtrale, organisée par aucuns habitans qui s'entremetoient d'iceulz jeus», dura deux jours consécutifs, le mardi 2 et le mercredi 3 juin. La nouveauté du spectacle attira une brillante affluence; l'élite de la noblesse franco-anglaise, se pressant sur les pas du roi et de la reine d'Angleterre, assista à la fête.» Il est évident qu'il ne

bable que ceux-ci sont des exemples fiables du mot *mistere*. Cependant, *mystère* ne paraît pas avant 1437 dans les autres récits contemporains des entrées royales citées par Guenée. En 1431, lors de l'entrée à Paris de Charles VII, il n'est pas question de *mystères*:

> Et, a l'endroit de la Trinité avoit *escarfaulx* moult richement aornez, esquelz estoient figures de personnaiges vifz, les *ystoires* demonstrans la Nativité de Nostre Seigneur Jhesu Crist; lesquelles personnes aucunement ne se mouvoient, et apparoient estre ymages, et estoient bien huit vins personnaiges(47).

Ce n'est qu'en 1437, dans un récit contemporain de l'entrée à Paris de Charles VII, que le mot *mystère* paraît:

> Item devant la Trinité estoit la Passion, c'est assavoir comment Nostre Seigneur fu prins, batu, mis en croix, et Judas qui s'estoit pendu. Et ne parloient riens ceulx qui le faisoient, mais le monstroient par *jeu de mistere*(48).

Une autre description du même événement emploie des mots presque identiques:

> Devant la Trinité estoit un grand teatre sur lequel estoient representez les *misteres* de la Passion, et Judas faisant sa trahison; ces personnages ne parloient, ains representoient ces *misteres* par gestes seulement(49).

Comme on le voit dans les exemples précédents, ces premières occurrences du mot *mystère* au sens de «tableau vivant» sont accompagnées d'une explication que ce *mystère* est sans personnages parlants, ce qui suggère que le sens normal du mot impliquait des personnages qui parlent.

Cet emploi du mot semble disparaître bientôt après 1530. Si l'on consulte les récits contemporains des entrées princières cités par Guenée et Craft(50) on trouve que le mot *mystère* est fort rare même après 1500, remplacé normalement par des variantes d'*eschaffault*. Lawrenson, dans son chapitre consacré aux entrées royales(51), s'en rend bien compte. Il cite

---

s'agit pas d'un des tableaux vivants montés lors d'une entrée royale, mais d'une représentation pleinement théâtrale, typique de celles montées par les Confrères de la Passion.

(47) Cité dans B. Guenée, *op. cit.*, p. 67.

(48) Cité dans B. Guenée, *op. cit.*, p. 76.

(49) Denis Godefroy, *Le Cérémonial François*, Paris, 1649, p. 655, cité dans T. Lawrenson, *The French Stage in the Seventeenth Century*, Manchester University Press, 1957, p. 41. Le récit d'Alain Chartier est fort semblable; *loc. cit.*, p. 41.

(50) Guenée, *op. cit.*, voir *Mystère*, Index, p. 351; et Craft, *op. cit.*, pp. 297-315.

(51) Lawrenson, *op. cit.*, pp. 29-47.

un extrait d'une description de l'Entrée des Enfants de France à Bordeaux, datée de 1530, où «on jouoit *misteres* a propos»; mais il observe qu'à partir de cette date, le mot *mystère*, appliqué aux entrées royales, se fait de plus en plus rare. En 1530, lors de l'entrée d'Éléonore d'Autriche, un groupe d'Italiens est embauché pour fournir les décors:

> Les Italiens, c'est a sçavoir Messire Mathee et ses compagnons, ont ce jourd'hui apporté au Bureau [de l'Hôtel de Ville] des portraits en papier pour les inventions des *mysteres* qu'ilz seroient d'avis estre faitz a l'entree de la reine Eleonor ... et leur a esté demandé quel prix ilz vouldroient avoir pour faire lesditz *mysteres* esditz lieux, lesquelz ont fait response qu'en les fournissant de bois ilz vouldroient avoir quatre mille livres tournois.

Et avant l'arrivée d'Éléonore, on demande aux Confrères de la Passion et aux maîtres fripiers quels mystères ils ont l'intention de monter. Ceux-ci «feront leurdit *mistere* selon le portraict qu'ilz ont exhibé audit Bureau»(52). Mais ces exemples de 1530 semblent être parmi les derniers. Selon Lawrenson, lors des entrées à Lyon et à Paris en 1548 et 1549, «the individual showpiece is no longer referred to as a *mystère*: the word falls into disuse.»

La disparition du mot *mystère* «tableau vivant» n'est pas tout simplement un événement lexical; à partir de cette époque, la thématique des tableaux vivants montés lors des entrées commence à évoluer. On remplace les sujets religieux par des sujets allégoriques ou tirés de la mythologie classique. Cette coïncidence souligne que le sens de *mystère* possédait encore à la fois une dimension théâtrale et une dimension religieuse. Pour ce qui est de *mystère* au sens de «tableau vivant», le mot disparaît avec la chose.

8. Mystère *comme nom d'un genre théâtral «médiéval»*

Nous avons démontré que les exemples de *mystère* se font nettement moins nombreux après 1560. Bien qu'il soit peu probable que le mot *mystère* au sens de «représentation théâtrale» ait disparu totalement du lexique français après cette date, il ne fait aucun doute que pendant plus d'un siècle c'était un mot fort rare(53). Dans son *Art Poétique* de 1604,

(52) Cités dans Lawrenson, *op. cit.*, pp. 42-3.

(53) Il serait audacieux d'affirmer que cet emploi du mot n'existe plus; mais nous n'avons pas trouvé d'exemples de *mystère* incontestablement utilisé au sens théâtral pendant cette époque.

Vauquelin de la Fresnaye(54) regrette que les dramaturges de son temps préfèrent choisir comme sujets de leurs tragédies l'antiquité et non la Bible. Mais, malgré le contexte évidemment théâtral de ses observations, il nous semble que, dans le passage suivant, il emploie *mistere* au sens général de «mystères de la religion (chrétienne)»:

> Hé! Quel plaisir seroit-ce a cette heure de voir
> Nos poetes chrestiens les façons recevoir
> Du tragique ancien? Et voir a nos *misteres*
> Les payens asservis sous les loix salutaires
> De nos saints et martyrs; et du Vieux Testament
> Voir une tragedie extraite proprement?
> Et voir representer aux festes de village,
> Aux festes de la ville, en quelque eschevinage,
> Au saint d'une paroisse, en quelque belle nuit
> De Noel, ou naissant un beau soleil reluit;
> Au lieu d'une Andromede au rocher attachee,
> Et d'un Persé qui l'a de ses fers relachee,
> Un saint George venir, bien armé, bien monté,
> La lance a son arrest, l'espee a son costé...

L'auteur, né en 1535, a dû assister à des représentations de mystères dans son adolescence; mais en 1604 mais celles-ci étaient des souvenirs lointains. Au XVIIe siècle, les mystères faisaient partie d'un théâtre considéré comme ancien, désuet, «médiéval», et jouissaient en général du mépris exprimé par Bossuet dans son célèbre passage de l'*Art Poétique* de 1674:

> Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
> Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
> De pélerins, dit-on, une troupe grossière
> En public à Paris y monta la première.

Mais Bossuet n'emploie pas le mot *mystère*, bien que ce soit aux mystères joués par la Confrérie de la Passion qu'il fait allusion.

Par contre, il n'est pas surprenant que l'on trouve le mot à plusieurs reprises dans le *Recueil des Titres Principaux concernant l'Acquisition de l'Hôtel de Bourgogne*(55) publié en 1632, puisque le but de cet ouvrage était d'imprimer, pour la première fois, plusieurs des documents clés de l'histoire de le Confrérie de la Passion. L'existence de la Confrérie était menacée à l'époque, et, effectivement, elle devait être abolie en 1677. Le

(54) Jean Vauquelin de la Fesnaye (1535-1606), *Art Poétique*, Paris, 1604.

(55) Bibliothèque Nationale de France, *Recueil de Principaux Titres concernant l'acquisition de l'Hostel de Bourgogne*, Paris, 1632, p. 31 [BNF LK7-7425].

Recueil répète textuellement plusieurs confirmations royales des lettres patentes de 1402, qui renfermaient l'une des premières occurrences du mot *misterre*. Mais dans ce livre, l'orthographe des actes originaux est modernisée; *misterre* devient *mystere*. Le *Recueil* ne prouve évidemment pas que *mystère*, au sens de «représentation théâtrale», était un mot courant.

Il est sans doute significatif que *mystère* «représentation théâtrale» ne figure pas dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* de 1694. Il faut attendre le *Dictionnaire de Trévoux* de 1721 pour en trouver le premier exemple dans un dictionnaire moderne. *Mystère* réapparaît donc au XVIIIe siècle. Mais depuis lors et encore aujourd'hui, c'est un vocable qui relève de l'histoire ou de la critique littéraire, un mot érudit, qui a un sens nettement distinct de celui des siècles précédents. Car les historiens de la littérature des XVIIIe, XIXe et XXe siècles emploient ce mot pour désigner tout le théâtre religieux français du moyen âge, ce qui explique, sans doute, pourquoi l'*Ordo Representacionis Ade* a été intitulé le *Mystère d'Adam* par plusieurs de ses éditeurs. C'est ainsi que des historiens du théâtre aussi avisés que Gustave Cohen et Antoine Thomas, dans leurs articles sur les premières représentations de pièces de théâtre religieuses documentées dans la région parisienne, n'hésitent pas à qualifer de *mystères* les ouvrages qu'ils discutent, bien que le mot *mystère* ne paraisse pas dans les extraits d'archives dont ils fournissent la transcription(56).

Les documents originaux que nous avons dépouillés suggèrent que *mystère* ne s'employait fréquemment qu'entre 1400 et 1560 (approximativement), et surtout avec la graphie *mistere*.

Quoi qu'il en soit, pour celui qui se propose de rendre compte des différents sens du mot *mystère*, il est nécessaire de tenir compte d'une interprétation du mot, distincte de celle du moyen âge, qui est celle de la critique littéraire d'aujourd'hui. Mais à notre sens – et ici nous exprimons une opinion personnelle –, les historiens de la littérature éviteraient un anachronisme en n'utilisant le mot *mystère* que pour désigner les pièces de théâtre religieuses en langue française des XVe et XVIe siècles.

---

(56) Il s'agit de la *Passion* jouée à Chelles, près de Lagny, le 2 mai 1395; du *miracle de Théophile*, joué à Aunay-lès-Bondy en 1384; et de la *Nativité Saint Jean Baptiste*, jouée en 1415 au Louvre devant le Dauphin Louis. Voir G. Cohen, «Le Théâtre à Paris et aux environs à la fin du moyen âge», dans *Études d'Histoire du Théâtre en France au moyen âge et à la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1956, pp. 169-178; A. Thomas, «Le Théâtre à Paris à la fin du moyen âge», *Romania* XXI (1892) 606-611; A. Thomas, «Le Dauphin Louis, fils de Charles VI, amateur du théâtre», *Romania* XXXIX (1910) 373-5.

9. *Conclusion*

La discussion précédente nous conduit à proposer l'article suivant comme entrée de dictionnaire complète pour le mot *mystère* au sens théâtral.

Mystère s.m. (graphie médiévale la plus fréquente *mistere*) < lat. *mysterium* «office liturgique», lat. médiéval *mysterium* «office liturgique, drame liturgique»;

(1a) «pièce de théâtre, dont le sujet est tiré de l'Écriture, de la vie des saints ou des miracles de la Vierge»; depuis l'extrême fin du XIVe siècle jusqu'au deuxième tiers du XVIe siècle;

(1b) «représentation théâtrale d'un *mystère* au sens (1a)»;

(1c) «épisode d'un *mystère* au sens (1a)»;

(2) «tableau vivant (p. ex. lors d'une entrée princière)»; du début du XVe siècle jusqu'au premier tiers du XVIe siècle;

(3) «pièce de théâtre religieuse du moyen âge»; depuis le XVIIIe siècle.

Édimbourg. Graham A. RUNNALLS

Appendice

Le lecteur trouvera dans cet Appendice les articles sur le mot *mystère* «représentation théâtrale» pris dans la plupart des dictionnaires (du latin médiéval, du français médiéval et du français moderne) les plus importants publiés depuis la fin du XVIIe siècle. [Les observations et les dates entre crochets sont de nous-mêmes.] Il va de soi que tous ces dictionnaires n'ont pas le même but. Certains ne s'intéressent ni à l'étymologie ni aux premières occurrences du mot; pour d'autres, l'étymologie en est la raison d'être. Aucun article de dictionnaire n'est totalement correct et complet, mais celui du *FEW* est, à notre sens, le meilleur. En général, les dictionnaires les plus récents fournissent les meilleures descriptions; mais on remarque que le dictionnaire étymologique le plus récent laisse beaucoup à désirer. Il est également significatif que l'emploi du mot *mystère* au sens théâtral manque (comme il se doit, selon nous) dans certains dictionnaires, par exemple, le Tobler-Lommatzsch (ancien français) et le Blatt (latin médiéval VIIIe-XIIe siècles).

Du Cange, *Glossarium Mediae et Infimae Latinitatis* [1678], Niort, Favre, 1885, vol. 5: *misterium* 3: «officium ecclesiasticum» [aucun exemple au sens théâtral]; *mysterium* 3: «tragoedia sacra: Comment. P. Soucherii Canon. Lemovic. apud Stephanot. tom. 2. Fragm. Hist. MSS: 'Anno 1521 XI Aug. fuit incoeptum Mysterium Passionis D. J. C. figurative in castro Lemovicensi repraesentari quod fuit solemniter et magnifice ostensum et figuratum, tam in indumentis quam jocalibus et aliis ad hoc necessariis et opportunis'».

F. Blatt, *Novum Glossarium Mediae Latinitatis ab anno DCCC ad MCC*, Hafniae, Munksgard, 1959-1969; vol. M-N, *ministerium* (col. 543-555): [aucun exemple au sens théâtral]; *mysterium* (col. 1033-1039): [aucun exemple au sens théâtral].

La Curne de Sainte Palaye [1697-1781], *Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage François*, Niort, Fabre; Paris, Champion, 1875-1882, vol. 7, p. 460: *Mistere*: 3: «Machine théâtrale, pantomime, tableau vivant», ex. tiré de Matthieu d'Escouchy, *Charles VIII* [1444-1461], p. 671; *Mistere*: 5: «Représentation théâtrale des événements les plus remarquables de l'histoire sacrée, sortie par un développement naturel des cérémonies catholiques de la même manière que le théâtre était né chez les Athéniens; voir Littré, *Histoire de la Langue Françoise*, *Mystère d'Adam*, p. 59. Voir encore au *Catalogue du Ministère de l'Instruction Publique à l'Exposition de 1878* (vol. II, p. 64) les éclaircissements de M. Heuzey sur le *Mystère de Valenciennes*».

Dictionnaire universel françois et latin de Trévoux, Paris, 1721, III, 566: *mystère*: «On a donné autrefois le mot de *Mystère* aux piéces de théâtres, parce qu'on y réprésentoit les *mystères* de la Religion. On en voit encore des Recueils qu'on appelle *pois pilez*.»

Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, Amsterdam, 1757: *Mystère* (*théâtre françois*): «Terme consacré aux farces pieuses jouées autrefois sur nos théâtres ... Il est certain que les pélerinages introduisirent ces spectacles de dévotion. Ceux qui revenoient de Terre Sainte, de Notre-Dame du Puy, ... composoient des cantiques sur leurs voyages auxquels ils mêloient le récit de la vie et de la mort de Jésus Christ d'une manière véritablement grossière. ... Ces sortes de spectacles parurent si beaux dans ces siècles ignorans que l'on en fit les principaux ornements des réceptions des princes, quand ils entroient dans les villes. ... Telle est l'origine de notre théâtre, où les acteurs, que l'on nommoit Confrères de la Passion, commencèrent à jouer les pièces dévotes en 1402. ... Enfin le magistrat ouvrit les yeux et se crut obligé en 1545 de proscrire sévèrement cet alliage honteux de religion et de bouffonnerie.»

Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers: Supplément, Amsterdam, 1778: *Mystère* (*poésie dramatique*): «Ce nom fut donné aux farces pieuses qui, jusques à la fin du XVIe siècle, furent le spectacle de Paris. Ce n'étoit pas toujours les mystères de la religion qu'on y représentoit; mais c'étoit au moins la vie de quelque saint, comme de S. Nicolas, de S. Christophe, ou de Ste. Barbe, divisée en plusieurs *journées*. Les diables étoient les personnages ridicules et bouffons de ces sortes de poèmes. Ils ne laissoient pas d'y jouer quelquefois des rôles assez importants et de s'y divertir aux dépens des hommes. Voici dans le *Mystère de l'Assomption* un extrait ... C'étoit communément aux gens d'église que la satyre s'adressoit. On en peut juger par ce morceau du *Mystère de S. Christophe* ...»

Dictionnaire de l'Académie Française, Paris, édition de 1798: «*Mystère*: nos pères appelaient ainsi la représentation de certaines pièces de théâtre dont le sujet était tiré de la Bible, et où ils faisaient intervenir Dieu, les anges et les diables, etc. Le mystère fut beau et fort dévot. Les diables jouèrent plaisamment le mystère.» [Ce sens du mot est absent des éditions précédentes du *Dictionnaire de l'Académie*, publiées en 1694, 1718, 1740 et 1762.]

Bescherelle aîné, *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, Paris, Garnier, 1845-6: *mystère*: «Dans le XIVe siècle, on appelait *mystères* toutes les représentations théâtrales, parce qu'elles avaient commencé par les représentations des mystères de notre religion.» (Monteil)

Littré E., *Dictionnaire de la Langue Française*, Paris, Hachette, 1863-1872: *Mystère*: n° 8: «Nom, au moyen âge, de certaines pièces de théâtre où l'on représentait quelques-uns des mystères de la religion et le Mystère de la Passion de Notre Seigneur. Les mystères en langue vulgaire ont commencé dès le XIIe s. On jouait des mystères à l'entrée de Charles VI à Paris en 1380. (Voltaire, *Mélanges littéraires ... changements arrivés à l'art tragique*).

Godefroy F., *Dictionnaire de l'Ancienne Langue Française*, Paris, Vieweg (I-IV), Bouillon (V-X), 1881-1902; vol. 5, 1888, p. 348, *mistere*: «cérémonie» (ex. d'Olivier de La Marche [1426-1502]); vol. 10 (Complément): *mistere*: «autrefois représentation dramatique: le *Mistere du Viel Testament*, éd. 1500; *Mistaire de S. Denis*, Titre, BN fr. 1041[ca. 1530]».

Guérin P., *Dictionnaire des dictionnaires. Encyclopédie universelle des lettres, des sciences et des arts...*, Paris, Picard, 1892: *mystère*: «À l'origine, en effet, ce mot désigne un spectacle muet, propre à frapper les yeux sans s'adresser aux oreilles».

Hatzfeld A., Darmsteter A. et Thomas A., *Dictionnaire Général de la Langue Française*, Paris, Delagrave, 1890-1900: *mystère*: «3° Au moyen âge: ce qui est d'une exécution compliquée, spécialt. Représentation dramatique».

Huguet E., *Dictionnaire de la Langue Française du XVIe siècle*, Paris, Champion, 1925-1967, vol. V, p. 387: *mystère*: «représentation théâtrale» (Marguerite de Navarre [1492-1549]).

Tobler A., Lommatzsch E., *Altfranzösisches Wörterbuch*, Wiesbaden, Steiner, 1925-1965, vol 6, p. 98-9: *mistere*: [aucun exemple au sens théâtral].

Französisches Etymologisches Wörterbuch, von Walther von Wartburg, Zbinder Druck, 1969: vol. 6, III, 319b-320-b: origine non *ministerium* mais *mysterium*: Mfr. nfr. *mystère*: «pièce de théâtre d'inspiration religieuse, dont le sujet est tiré de l'écriture ou de la vie des saints» (XVe siècle; dep. *Dictionnaire de Trévoux*, 1721), «spectacle entre deux services dans un dîner» (XVe siècle); «tableau vivant» (*Cohen, Compte des Dépenses de la Passion de Mons* [1501]); «représentation en général» (*Brantôme* [1540-1614]).

Grand Larousse de la Langue Française, Paris, Larousse, 1975, vol. IV, p. 3536: *Mystère* ... 2. *mystère*, n.m. «Emploi spécialisé de *mystère* 1, pris au sens ancien de 'service, office', avant 1453; *Monstrelet* [1400-1444]. Genre dramatique du moyen âge (XIVe-XVe), qui mettait en scène des sujets religieux; Gréban 1450, *Mistere du Viel Testament* 1458 [1507]».

Trésor de la Langue Française: Dictionnaire de la Langue Française du XIXe et du XXe s. (1789-1960), Paris, CNRS, Gallimard, 1986: *mystère*: (Étymologie et histoire) ... 4. 1402 «représentation dramatique d'inspiration religieuse» (lettre de Charles VI aux Confrères de la Passion, Petit de Julleville, I, 192).

Le Grand Robert de la Langue Française: Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française de Paul Robert, 2e édition entièrement revue par Alain Rey, Paris, Robert, 1989: *Mystère*: ... III. «Au moyen âge, genre théâtral qui mettait en scène des sujets religieux. (Avant 1453. *mystère*; *mistere* XVe s.).»

Le Robert: Dictionnaire Historique de la Langue Française, publié sous la direction d'Alain Rey, Dictionnaires Robert, Paris, 1992, vol. II, p. 1298: *mystère*: «cérémonie (avant 1453). L'emploi du mot pour le genre dramatique médiéval d'inspiration religieuse qui mettait en scène la Nativité, la Passion, la Résurrection et des scènes de la vie des saints (1405) procède de *ministerium*; cette influence explique la graphie didactique *mistere* destinée à distinguer le représentant de *ministerium* de celui de *mysterium, mysterion*».

Picoche J., *Dictionnaire Étymologique du Français*, Paris, Dictionnaires Robert, Les Usuels, 1992, p. 335: *mystère*: MYSTÈRE XIIe: lat. *mysterium*, grec *musterion*; XVe-XVIe «pièce de théâtre à sujet religieux»; croisement du précédent avec *ministerium*, «service, cérémonie».